

La Figuerie, Barrau, Lieu-dit Haumont, 82500 Esparsac, Tarn et Garonne

Contrat de Location saisonnière: Termes & conditions.

1. Une condition du contrat est que les clients prennent leur propre assurance-voyage, qui couvre annulation, affaires personnelles, frais médicaux & de dentiste, ainsi que responsabilité civile.
2. Tous les effets personnels laissés sur place pendant votre séjour le sont entièrement à votre risque, & nous ne pouvons accepter aucune responsabilité s'ils sont perdus ou endommagés.
3. C'est la responsabilité des clients de savoir s'ils ont des réactions adverses à une piqûre d'insecte & de s'assurer qu'ils ont amené avec eux leurs propres crème anti-insectes, si c'est nécessaire. Nous ne pouvons accepter aucune responsabilité pour une éventuelle allergie, réaction ou douleur causée par un insecte ou un animal.
4. Les clients peuvent bien sûr photographier, dessiner et/ou peindre la flore & la faune mais ils s'engagent à ne pas les capturer ou les collectionner. Pas de filets à papillons s'il vous plaît, ni de flacons-tubes.
5. La période de location commence à 17h le premier jour & se termine à 11h le jour du départ. Des réservations de mi- semaine à mi- semaine sont possibles.
6. La Figuerie est un endroit non-fumeur, qui ne convient pas aux jeunes enfants (mare non clôturée, avec de la boue profonde, tiques, abeilles). Les chiens sont acceptés s'ils sont obéissants & sociables, s'ils dorment par terre sur leur propre tapis, & s'ils se comportent bien avec les chats. Dans tous les cas, contactez-nous à l'avance.
7. Attention pour les personnes très grandes: les lits sont de style Henri IV, avec une haute armature de bois d'une longueur de 1m95 (6'4"). Si vous êtes plus grand que 1m95, ne réservez pas chez nous!
8. Nous demandons à nos clients de laisser La Figuerie aussi propre & bien rangée qu'ils

l'ont trouvée à leur arrivée. Si ce n'est pas le cas, nous devons facturer des frais de nettoyage (minimum 70€) à déduire du dépôt de garantie casse/dégradations.

9. Pour confirmer votre réservation, nous demandons un acompte de 50% de la totalité du séjour, plus le bon de réservation complété & signé. Le solde est dû 5 semaines avant la date d'arrivée, ainsi que le dépôt de garantie casse/dégradations de 250€, remboursable.

10. En cas d'annulation, l'acompte de 50% à la réservation est remboursable si nous recevons la demande d'annulation par écrit au moins 2 semaines avant le début du séjour, et/ou si nous pouvons trouver un autre locataire pour cette période. Dans tous les cas, nous conserverons 50€ pour les coûts d'une nouvelle annonce.

11. Les demandes de réservation restent valables 10 jours, en attente de l'acompte de 50% & du bon de réservation rempli & signé.

12. Nous vous rembourserons le dépôt de garantie une fois que nous avons pu nous assurer que rien n'a été taché ou cassé, & que La Figuerie a été laissée propre.

13. Tarifs à la semaine (c'est à dire pour 7 nuits consécutives): avril, mai, juin & octobre 340€, juillet, août & septembre 450€.

14. Finalement, nous vous demander d'indiquer sur le bon de réservation les coordonnées de 2 personnes que nous pourrions contacter au cas où vous n'arriveriez pas, ou pour tout autre imprévu pendant votre séjour.